

# Science, Technologie et Production

**Respectable Loge, La Parfaite Amitié, Orient d'Albi, Région 17**

**Mots-clefs : Industrie, Science européenne, Souveraineté, Technologie, Services**

Rationalisme et rentabilité au détriment d'humanité et de réactivité.

La crise sanitaire que nous connaissons a mis en exergue de cruelles faiblesses dans la libéralisation commerciale et industrielle mondiale fondée sur des notions telles que « rationalisme » et « rentabilité » au détriment d'autres valeurs telles qu'humanité, services, indépendance, solidarité, réactivité !

Ce « rationalisme », fondé sur un « ensemble de vérités propres à une époque », et qui se targue de fournir des réponses à tout imprévu n'a qu'une seule ambition : La rentabilité !

Notre existence n'a-t-elle donc comme dessein que d'être rentable (ou rentabilisée) ?

Faiblesses et indécisions.

Il paraît inconcevable que, dès lors qu'une crise mondiale survient, un état riche comme la France, pourvu de nombreux talents, de hautes compétences scientifiques et technologiques, de capacités de production, d'infrastructures facilitant la logistique, d'une agriculture variée, de moyens de communication, de fournisseurs d'énergie, et de toutes autres forces participant au bon fonctionnement de notre société, puisse être contraint de négocier des commandes de produits de protection sur des aéroports étrangers, puisse générer des ruées de concitoyens vers les rayons en supermarché, puisse dépendre du bon vouloir de politiques étrangères voire de motivations mercantiles, puisse prendre d'importantes décisions au travers de revues scientifiques d'opinions censées être académiques.

Propositions concrètes et opérationnelles.

Devant ce triste et alarmant constat, nous proposons que le gouvernement détermine la liste des besoins vitaux au bon fonctionnement de notre société (en période dite « normale » ainsi qu'en période de crise) et mette en œuvre les moyens nécessaires pour remplir ceux-ci.

**Ce processus devra s'inscrire dans une démarche plus globale avec l'UE.**

1) Création d'un Comité gouvernemental (la maîtrise d'ouvrage, MOA) qui détermine les besoins "vitaux" au fonctionnement de notre société. Ce Comité devra être constitué d'acteurs de divers horizons (consommateurs, industriels, sociologues, professionnels de la santé, défense, opérateurs des communications, hauts fonctionnaires, etc...).

Ces besoins (services, énergie, communication, produits, logistique, etc...) devront être listés et catégorisés par importance selon des critères pondérés consensuellement (ex : vital, indispensable, important, nécessaire, ...).

Ce Comité devra en outre déterminer des objectifs globaux (ex : Préserver la cohésion sociale, assurer l'approvisionnement des produits de 1ère nécessité à l'ensemble de nos concitoyens, garantir la fourniture de l'énergie et l'eau, etc...).

2) Pour chaque besoin recensé, déterminer un objectif concret/qualitatif/quantitatif (ex : Logistique des produits de 1ère nécessité assurée par des circuits courts, l'accès à la santé non « marchandisée » et indépendante, accès à l'énergie et à l'eau non soumis à la distribution de dividendes d'actionnaires, souveraineté des fournisseurs des moyens de communication, etc...).

3) A partir de cette liste, déterminer toutes les interactions entre les besoins (ex : Un besoin non rempli peut en impacter un autre, une action à mettre en œuvre pour l'un des besoins peut aussi garantir un des autres besoins, etc...).

4) Déterminer les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs pour chaque besoin (ex : Santé : Assurer une industrie pharmaceutique souveraine par l'approvisionnement des matières premières, par une industrie localisée, par des distributeurs territoriaux, etc...).

5) Définir les moyens (infrastructure, industries, entreprises, ressources naturelles et humaines, etc...) nécessaires à la mise en œuvre des actions recensées.

6) Au regard des moyens nécessaires, la MOA recherche des partenaires (la maîtrise d'œuvre, MOE) qui garantissent la mise en œuvre des actions prévues. Les modalités de partenariat sont à déterminer en consensus.

7) Parallèlement à cette gestion des besoins/objectifs, il est nécessaire de réaliser une gestion des risques. Pour cela, recenser les risques (crise sanitaire, catastrophe naturelle, conflit armé, conflit civil et social, etc...) et, pour chacun des risques identifiés, déterminer les impacts éventuels.

8) Plan de continuité d'activité : Pour chaque impact relatif à un risque, il faut définir les leviers à actionner en cas de survenue du risque. Un levier peut être une action à mettre en œuvre (de la liste précédente) ou un ensemble de ces actions.

**Conduire un projet global avec l'objectif de préserver la cohésion sociale et le bien-être des concitoyens sur une prise en compte d'un ensemble de risques identifiables et non-identifiables.**